

Les citoyens éclairés  
16 impasse Marcel Cerdan  
56600 Lanester

à l'attention de Mr Nicolas Hulot  
ministre de la transition écologique et solidaire  
246, boulevard Saint Germain - 75700 PARIS

Lanester, le 11 juin 2017

Bonjour Monsieur Hulot,

Chacun en France connaît votre visage, votre engagement pour la vie, et c'est à ce titre que je vous adresse ce courrier.

Je suis présidente de l'association des citoyens éclairés, qui a vu le jour il y a un an tout juste, dans cette résistance à l'atteinte aux droits fondamentaux du citoyen, par la volonté de vouloir imposer ces compteurs communicants et non « intelligents ».

Ce sont des heures et des journées que j'ai passé déjà à lire, me documenter, confronter les informations, informer, accompagner la population, parce que ma vie même dépend de l'évolution de la situation. Nombre de personnes ne savent pas que la leur en dépend également, car elles ne sentent pas de différence dans leur corps. Il se trouve que je ressens de plus en plus les symptômes d'hyper électro sensibilité et j'ai même écrit un témoignage, ci-joint, que j'ai envoyé à l'Agence Régionale de Santé de Rennes à la suite d'une exposition de 2 jours au wifi.

Les ondes sont en train de nous installer dans un four à micro ondes géant, qui atteint déjà un grand nombre de personnes sur le territoire, à commencer par les bébés et jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, et les personnes dites « électro hyper sensibles ».

Ce CPL, courant porteur en ligne, je l'ai expérimenté à mes dépens, durant quelques années, pensant m'épargner les dommages des ondes de la wifi. Mes cellules ont gardé un impact et c'est ce qui me rend plus sensible aujourd'hui. Comme l'a très bien démontré Me Marie Claire Cammaerts du département de l'ULB à Bruxelles, dans son étude sur les fourmis exposées à des ondes GSM, après un certain temps d'exposition, les effets sont irréversibles :

<https://www.youtube.com/watch?v=JvGZq9j3b48>

Contrairement à ce que dit enedis depuis le début du déploiement des compteurs linky, le CPL ne passe pas seulement une minute la nuit (leurs réponses ont d'ailleurs évolué dans le temps...) mais bien 24/24h comme il a pu être mesuré dans les environs de Toulon par Mr Tricone, électronicien, et dont le rapport a du arriver à votre ministère (PJ). Le CPL est enregistré même dans une maison qui n'est pas équipée de linky, et pour cause, il a 300 mètres de portée. En septembre 2016 le journal 60 millions de consommateurs, faisait un article sur les lampes tactiles qui s'allument et s'éteignent de façon continue avec la pose du linky.

<http://www.60millions-mag.com/2016/09/21/quand-linky-allume-nos-lampes-de-chevet-10677>

Cette « anecdote » prouve bien en tous cas que le CPL passe de façon continue, et rend toute l'installation « radiative », comme l'a reconnu Mr Hosono, directeur d'Intron Europe, qui fabrique les compteurs.

Comment l'ANFR ose t'elle dire que ce compteur est sans danger, avec les milliers de témoignages déjà enregistrés à la suite de la pose de celui-ci : acouphènes, maux de tête, palpitations et arythmie cardiaque, grande fatigue, yeux qui piquent, problèmes cognitifs, perte de mémoire immédiate, etc.... tous ces symptômes dus aux ondes électro magnétiques sont identifiés à travers les 1800 cas compilés par les 29 médecins et scientifiques de 10 pays dans le rapport bioinitiative, disponible sur internet.

Et le CPL se cumule aux ondes déjà existantes dans notre environnement (électrosmog).

De nombreuses personnes sont aujourd'hui obligées de quitter leur domicile et de rechercher des zones « blanches »... de quitter leur emploi, leur famille, et deviennent des « parias » victimes de notre environnement malade, quand elles ne se suicident pas par trop de douleurs, et de tristesse...

Voici ci-dessous le lien d'un reportage effectué par nos amis suisses, alarmant...

[https://videos2.next-up.org/Etre\\_connecte\\_et\\_sante.html](https://videos2.next-up.org/Etre_connecte_et_sante.html)

Mais le système linky ne laissera de répit à personne puisque, pour qu'il soit fonctionnel, il est nécessaire d'installer des mini antennes relais sur tout le territoire.

Et derrière tout cela, Monsieur Macron a signé pour installer la 5G sur la France ??? Mais quel projet y a-t-il derrière tout cela Monsieur Hulot ?? La 5G ne baisse pas avec le carré de la distance, et il est déjà enregistré des brûlures sur la peau aux Etats Unis !

Aucun rapport sanitaire n'a été publié ?? réalisé ?? à la suite des expérimentations du linky sur Lyon et l'Indre et Loir en 2011, ni aucun non plus sur le test CPL sur Bordeaux ?? Cette soi-disant étude menée par ERDF/enedis, n'est pas non plus exhaustive (est-ce alors une étude ?) puisque nous savons que des personnes ayant eu des appareils grillés (Indre et Loir) ou des problèmes de santé (Lyon) n'ont jamais été interrogées... voire qu'elles ne savaient même pas qu'elles étaient dans une expérimentation...

Pourtant nous avons un document interne à EDF datant de 1983, qui exprime déjà des questionnements quant à la santé des personnes vivant sous les lignes haute tension, et la conclusion a été... de doubler le voltage circulant ! sans aucune étude sur la santé ???

La France a le taux d'émission d'ondes le plus élevé d'Europe avec 41 volt par mètre (67 nous dit enedis...). Le conseil de l'Europe préconise 0.6 volt mètre ! ce qu'a mis en application un seul pays en Europe : l'Autriche. Qui gouverne la France et prend les décisions ? Allons-nous nous laisser rôtir comme de vulgaires poulets ? Car c'est ce qui se passe actuellement, et le nombre de cancers d'enfants et de leucémies croissant le démontre.

Ne sommes-nous plus devenus que des clients ? des portes monnaie, qui vont acheter les technologies les rendant malades, et puis les médicaments et technologies pour soi-disant se soigner ??

Qu'est devenu l'humain dans ce projet de société ? Où sont nos valeurs républicaines bafouées, occultées par les monstres de l'industrie ?

Les verts EELV, s'ils étaient partants pour moderniser le réseau électrique à travers l'installation de nouveaux compteurs, ne savaient certainement pas quelle technologie serait utilisée, d'autant que le premier projet de compteur devait utiliser la fibre optique, ce qui n'aurait pas eu les problématiques d'échauffements et de circulation des ondes que nous connaissons aujourd'hui avec le CPL.

Il y a un nombre incroyable d'incendies en France aujourd'hui, et, s'il vous plait, demandez les rapports et les statistiques sur ce point, car il est primordial. Incendie « accidentel » relève t'on dans nombre d'articles. Sauf que sur les câbles des dites maisons qui ont brûlées, voir tué leurs habitants, 90.000 hz circulent à l'heure d'aujourd'hui sur notre réseau domestique prévu pour 1000 herz maximum ! Il n'est quand même pas difficile de comprendre le risque technologique et sanitaire encouru avec ce dépassement. Nous enregistrons d'ailleurs moult appareils grillés, surtout relevant de la domotique x10 : moteurs de portes de garages et volets roulants, laves-linge, télévisions, ordinateurs, lampes, ampoules qui explosent ! Et tout ceci est fait « volontairement » et certains auront à répondre de leurs choix, d'autres de leurs œillères, à un moment donné.

Ce qui se passe en France est d'une extrême gravité, à l'insu d'une majorité de la population qui, noyée dans des informations choisies qui abreuvent les cerveaux, et la ronde du consommateur à qui l'on propose toujours plus d'accessoires et de technologies soi-disant indispensables à acquérir, à crédit de préférence, permet de maintenir le troupeau dans une ignorance, et docile obéissance.

Dans l'intitulé de votre ministère il est indiqué « solidaire »... Bien que cet adjectif soit épithète du nom « transition », j'espère que ce n'est pas un vain mot et que vous aurez à cœur de défendre la cause et la santé des citoyens de France, mise à mal par cette loi de transition énergétique.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos sincères et citoyennes salutations.

La présidente, Danièle Bovin.